

CONFIDENTIEL

CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE
SAIGON

SAIGON, le 23 novembre 1965

30, -dai-lò-Thông-Nhut
Boîte postale 466
Tél. 22.396

Réf.: B.32.2 - ML/ms

ad. s.B.15.11.Vietn.

A la Division des Affaires Politiques
du Département politique fédéral

B e r n e

en	AP/ZN					n°
Datum	2.12.					6.12
Visa	g 2					2
EPD		2. Dez. 1965				
Ref. p. B. 24. 20. 3. Vietnam						

Monsieur l'Ambassadeur,

./.

Faisant suite à ma communication par voie rapide, je vous adresse sous ce pli le texte original de l'aide-mémoire que M. PHAN-VAN-THINH, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, m'a remis ce jour au sujet de l'intention de son gouvernement d'établir à Berne une ambassade de la République du Viet-Nam.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

1 annexe

RÉPUBLIQUE DU VIËTNAM

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AIDE - MEMOIRE

En Janvier 1957, le Conseiller de l'Ambassade du Viet-Nam à Londres, étant en mission en Suisse, s'est rendu à Berne, où il a eu des entretiens au Département Politique, à la suite desquels S.E. M. l'Ambassadeur MICHELI répondant à la requête du Gouvernement Vietnamien, a notifié le consensus des autorités helvétique pour l'établissement de relations diplomatiques entre la Confédération et le Viet-Nam, étant entendu que la règle de réciprocité ne sera pas invoquée, et l'installation d'une Légation du Viet-Nam à Berne ne sera pas suivie dans un proche avenir de celle d'une Légation de Suisse à Saigon.

En 1959, le Chargé d'Affaires de la République du Viet-Nam en République Fédérale Allemande avait à nouveau fait part à l'Ambassadeur de Suisse à Bonn du désir du Viet-Nam d'établir une représentation diplomatique à Berne, et l'Ambassadeur de Suisse, Mr ESHER, après en avoir rendu compte au Département Politique, a reconfirmé le concours et les dispositions toujours favorables de la Confédération à cet égard.

En Juin 1961, durant la Conférence de Genève sur le Laos, le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Viet-Nam s'est rendu à Berne pour rencontrer les dirigeants du Département Politique; au cours des entretiens, a été notamment abordée la question de l'installation d'une mission diplomatique vietnamienne dans la capitale fédérale helvétique.

Il est du voeu le plus ardent de la République du Viet-Nam d'établir à Berne une représentation diplomatique permanente, car le Viet-Nam, mieux que quiconque, apprécie depuis toujours la position prééminente de la Confédération dans le monde et le rôle constructif qu'elle joue pour le maintien de la paix internationale.

Si néanmoins jusqu'ici, le Viet-Nam n'a encore pu mettre à exécution un projet qui lui tient à coeur depuis plus de 8 ans, ce retard en est dû exclusivement à des difficultés de personnel.

.....

*Conclusions:
mais pas de pl.*

A présent, la situation générale s'étant considérablement améliorée, le Gouvernement de la République du Viet-Nam souhaite pouvoir établir rapidement sa présence à Berne et serait au plus haut point reconnaissant au Gouvernement Helvétique de vouloir bien lui confirmer ses dispositions favorables, en accueillant dans la capitale fédérale dans les tout prochains jours, une Ambassade de la République du Viet-Nam.

Saigon, le 23 Novembre 1965

